



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

La version préliminaire du Code de pratiques pour la volaille est diffusée pour commentaires publics

(Ottawa) Le 5 octobre 2015 – Les Producteurs de poulet du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, Les Éleveurs de dindon du Canada, Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) ont le plaisir d'annoncer le lancement de la période de commentaires publics sur la version préliminaire du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons*. Cette période de commentaires publics permet aux acteurs du milieu – producteurs de volaille, consommateurs et autres personnes intéressées par le bien-être de la volaille – de consulter la version préliminaire du code et d'avoir leur mot à dire sur sa version finale.

Le code préliminaire et le système de commentaires publics sont disponibles sur www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/poulets-dindons-et-reproducteurs. Les commentaires doivent être soumis sur le système en ligne. La période de commentaires publics commence aujourd'hui et se termine **le 4 décembre 2015**. Le comité d'élaboration du code étudiera les commentaires soumis à la clôture de la période. La version définitive du Code de pratiques pour la volaille devrait être publiée en juin 2016.

Le rapport d'un comité scientifique résumant les conclusions de la recherche sur les questions de bien-être prioritaires pour la volaille peut être consulté en ligne avec le code préliminaire. Ce rapport examiné par des pairs a alimenté les discussions du comité d'élaboration du code durant la préparation de la version préliminaire du code de pratiques. Nous vous invitons à lire ce rapport, élaboré par des scientifiques de renommée mondiale spécialistes du bien-être animal, avant de soumettre des commentaires.

« Le comité d'élaboration du code travaille très fort, depuis 2011, à l'élaboration de la version préliminaire du code. La période de commentaires publics nous permettra de faire vérifier notre travail par un groupe représentatif plus large » indique Vernon Froese, producteur de volaille et président du comité d'élaboration du code. « Comme sa mise en œuvre incombera principalement aux producteurs, il est important qu'ils examinent la version préliminaire et qu'ils nous envoient leurs commentaires éclairés, rationnels et constructifs. »

« Le processus des codes est une excellente occasion de faire progresser les politiques de bien-être des animaux d'élevage au Canada » indique le spécialiste du bien-être de la volaille Ian Duncan, qui représente la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux au comité d'élaboration du code. « Nous espérons recevoir de nombreux points de vue du grand public, de l'industrie et d'autres acteurs pour que ce code améliore vraiment le bien-être animal et pour qu'il reflète les valeurs de la population canadienne. »

La révision du Code pour la volaille est pilotée par un comité d'élaboration de 15 personnes qui comprend des

participants de tout le Canada, y compris des producteurs, des représentants d'organismes de défense du bien-être animal et d'exécution des lois, des chercheurs, des transporteurs, des transformateurs, des vétérinaires et des représentants du gouvernement. Pour en savoir davantage au sujet du processus d'élaboration du code, on peut consulter la page www.nfacc.ca/codes-de-pratiques.

Le Code pour la volaille est le premier de cinq codes de pratiques en cours de révision dans le cadre d'un projet pluriannuel du CNSAE. Les codes de pratiques sont notre entente nationale sur les soins dont les animaux d'élevage ont besoin et les pratiques recommandées à cet égard. Il est important que les codes soient fonctionnels, scientifiquement éclairés et qu'ils reflètent les attentes de la société, à savoir que les animaux d'élevage ont droit à des soins responsables. Les codes traitent de pratiques importantes, dont le logement, l'alimentation et l'abreuvement, la manipulation, l'euthanasie et le transport.

Le financement de ce projet est assuré par le programme Agri-marketing dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada. Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet. Pour plus de détails au sujet du CNSAE, visitez le site www.nfacc.ca.

Les groupes de l'industrie

Les Producteurs de poulet du Canada sont responsables du poulet produit et vendu dans le commerce au Canada. Les PPC représentent 2 700 producteurs de poulet au pays et s'assurent que le poulet dans l'assiette des Canadiens est sûr, délicieux et produit selon les normes les plus strictes.

Le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles représente les transformateurs et les surtransformateurs de poulets et de dindons, les classificateurs et les surtransformateurs d'œufs, ainsi que les couvoirs au Canada. Ses entreprises membres, dont l'adhésion est facultative, traitent et commercialisent plus de 90 % des poulets, des dindons, des œufs, des poussins et des dindonneaux du Canada.

Les Éleveurs de dindon du Canada représentent les intérêts des 548 éleveurs de dindon enregistrés au Canada. Les producteurs de dindon canadiens se font un point d'honneur d'offrir des soins exempts de cruauté à leurs animaux tout en offrant aux consommateurs un aliment sûr et de haute qualité.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada existent depuis 1986 et représentent 230 éleveurs de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Leur mission : poursuivre le développement de l'industrie des œufs d'incubation pour le poulet à griller au Canada afin qu'elle demeure vigoureuse, efficace et concurrentielle et pour fiabiliser l'offre d'œufs d'incubation dans l'industrie canadienne du poulet.

- 30 -

Renseignements :

- Jackie Wepruk, directrice générale et coordonnatrice du projet, Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, tél. 403-783-4066, nfacc@explornet.com
- Lisa Bishop-Spencer, directrice des communications, Les Producteurs de poulet du Canada, tél. 613-566-5911, lbishop@chicken.ca